



CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Diplôme de niveau 3 (ancienne nomenclature niveau V)

RNCP38565

<https://www.francecompétences.fr/recherche//rncp/38565>

Formation par alternance
à **PLÉRIN**

<p>Public concerné, nombre,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Public non salarié, demandeur d'emploi, • Public salarié dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, dans le cadre d'un congé individuel de formation, • Toute personne en formation individuelle, auditeur libre, • Un entretien préalable permettra d'accompagner dans le projet professionnel. <p>Le groupe est constitué 15 à 20 personnes par action de formation.</p>
<p>Prérequis, modalités et délai d'accès</p>	<p>La formation s'adresse à toutes personnes majeures déjà titulaires d'un CAP car la formation porte exclusivement sur les modules professionnels.</p> <p>Le délai entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation peut varier de 8 mois pour les premières inscriptions à 2 mois pour les dernières inscriptions.</p> <p>Attention : S'il y a financement, les demandes doivent être anticipées afin de respecter la demande et la validation du financement.</p> <p>Certains diplômes, permettent d'être dispensés d'une ou plusieurs épreuves.</p> <p>Cf. : liste des diplômes permettant des dispenses d'épreuves professionnelles au CAP AEPE.</p>
<p>Présentation générale (Problématique, intérêt)</p>	<p>La formation se déroule par alternance. 10 semaines en centre de formation. 23 semaines stage en entreprises proposées par la MFR</p> <p>Les stages obligatoires : 14 semaines obligatoires pour passer l'examen. Au moins une semaine doit être réalisée dans chacun des domaines.</p> <p>- 0 à 3 ans : crèche, halte-garderie, MAM, assistant maternel.</p> <p>- 3 à 6 ans : école maternelle.</p> <p>Les autres semaines de stage peuvent être réalisées dans une structure au choix, correspondant au projet professionnel du stagiaire.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>La personne titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité de l'enfant, • De contribuer à son développement et à son éducation, • D'assurer l'entretien et l'hygiène ses différents espaces de vie.

Contenu de la formation	Voir Programme détaillé joint à cette fiche.
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques : La formation s'organise autour d'apports théoriques concrétisés par des mises en situation et exercices pratiques, des études de cas. Les méthodes participatives impliquant les stagiaires sont valorisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, exposés, film, vidéo... mais aussi ; • Supports pédagogiques : 2 livres : Prévention santé environnement et Sciences médico-sociales. • Matériel de vidéo projection ; • Salles ; • Salle de puériculture et cuisine pédagogique. <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Active, • Interrogative. <p>Modalités : Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), AFEST, autoformation accompagnée.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	Les compétences et/ou capacités professionnelles peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> - Techniques - Relationnelles - Organisationnelles - Transversales...
Durée	<p>- 10 semaines en centre soit 350 heures et 23 semaines en stages soit 805 heures Horaires au centre de formation : Les lundis, mardis jeudis et vendredis de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h45. La journée de formation du mercredi se fait en distantiel ou en présentiel selon les études de cas proposées par les formateurs. Soit 35 heures de cours par semaine.</p> <p>Les horaires de stage sont à définir avec l'entreprise accueillante. Ces horaires doivent être compris entre 32h et 35 h par semaine au maximum.</p>
Dates	<p>Du 30 aout 2024 au 16 mai 2025 Après cette date, les examens se dérouleront dans le centre d'examen prévu par l'académie.</p>
Lieu(x)	<p>Maison Familiale Rurale de PLERIN pour la formation théorique. Les stages se déroulent ensuite dans les structures choisies par les apprenants, en fonction de leur zone géographique.</p>

Coût par participant	Formation (heures en centre de formation) : 2500 € Fournitures pédagogiques (2 livres) : 40 € TOTAL 2540 €	Frais de dossier : 30 € Adhésion à l'association : 30 € TOTAL 60 €
	TOTAL pour l'année de formation 2600 €* (Le cout des repas reste à ajouter en fonction de la demande)	
<i>*La formation peut être financée par le CPF ou le pôle emploi</i>		
Responsable de l'action, Contact	LE BRIS Marie-Charlotte 02-96-33-44-60 m.lebris@mfr.asso.fr	
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>FORMATEURS et MODULES :</p> <p>- Marie-Charlotte LE BRIS Responsable de formation Correction épreuves (EP1/EP3) Suivi des fiches EP1 Animation Entretien Communication</p> <p>- Lucie LE GALL Biologie Puériculture Suivi des fiches EP1</p> <p>- Sandrine BLANZIN (réfèrent handicap) Sciences médico-sociales (cadre juridique) Sciences médico-sociales (développement de l'enfant)</p> <p>- Claire LE FOLL Economie Sociale Familiale Cuisine Alimentation générale Alimentation de l'enfant</p>	
Suivi de l'action	<p>Plusieurs outils permettent aux apprenants de vérifier le suivi de la formation qu'ils suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emargement par les stagiaires (centre de formation et entreprise), - Attestation de stage à la fin de chaque stage, - Livret de suivi de stage, - Visite de stage par le formateur, - entretien individuel, 	

<p>Evaluation de l'action</p>	<p>L'évaluation de l'action de formation se fait par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des visites de stage,- Des temps d'accueil en retour d'entreprise,- Des bilans écrits en fin de session de formation. <p>Les apprenants passent ensuite 3 épreuves professionnelles qui sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1 : Accompagner le développement du jeune enfant2 : Exercer son activité en accueil collectif3 : Exercer son activité en accueil individuel <p>La définition détaillée des épreuves, s'étudie en entretien individuel et en réunion de rentrée.</p> <p><i>Pour l'année 2023, 100% des candidats en formation continue ont obtenu l'examen.</i></p> <p><i>Pour l'année 2023, 67% des candidats en formation par apprentissage ont obtenu l'examen.</i></p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Plusieurs débouchés possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">Concours d'ATSEM,Concours d'auxiliaire de puériculture,Demande d'agrément pour devenir assistante maternelle,Concours de moniteur éducateur,Travailler en crèche ou école maternelle privée avec le CAP AEPE. <p>CODE ROME K1303 ; K1207 ; J1304 ;</p>